



PRÉFÈTE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE  
PRÉFÈTE DE LOIRE ATLANTIQUE

ARRÊTÉ n° 2017 /SGAR/ 593  
fixant la composition de la  
section régionale interministérielle  
d'action sociale (SRIAS) des administrations de l'État  
en Pays de la Loire

**LA PRÉFÈTE DE LA RÉGION PAYS-DE-LA-LOIRE,  
PRÉFÈTE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE,**

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié ;
- VU le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat ;
- VU le décret n° 2009-587 du 25 mai 2009 relatif aux missions des secrétaires généraux pour les affaires régionales ;
- VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;
- VU l'arrêté du 29 juin 2006 du ministre de la Fonction publique fixant la composition et le fonctionnement du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'Etat, modifié ;
- VU l'arrêté du 21 janvier 2010 modifiant l'arrêté du 29 juin 2006 fixant la composition et le fonctionnement des sections régionales du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'Etat ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 95/1/445 du 26 juin 1995 instituant une section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) des administrations de l'Etat en Pays de la Loire ;

SUR proposition du secrétaire général pour les affaires régionales ;

## ARRÊTE

**ARTICLE 1** : l'article 3 de l'arrêté préfectoral n° 95/1/445 du 26 juin 1995 susvisé est modifié comme suit :

Président : M. José RODRIGUES de OLIVEIRA

Sont nommés membres de la section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) des administrations de l'État en Pays de la Loire :

- Représentants de l'administration : 12 titulaires  
12 suppléants

### Titulaires

M. Patrick BALSA, directeur des ressources humaines et des affaires financières et immobilières de la préfecture de la Loire-Atlantique.

M. Franck DAVID, délégué départemental de l'action sociale du ministère de l'Economie et des finances en Loire-Atlantique.

Mme Marie-Christine GENDRY, chef du département ressources humaines et action sociale de la plateforme interrégionale de Rennes, ministère de la Justice.

Mme Aurélie MALNOE, assistante sociale, direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire.

Mme Marie-Hélène BARAJAS, responsable de la délégation pour la politique sociale à Nantes, ministère des Affaires étrangères et du développement international.

Mme Magali CHOMARAT, directrice des personnels de l'université de Nantes, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Mme Pascale DUPONT, responsable des ressources humaines, direction régionale des entreprises, de la consommation, de la concurrence, du travail et de l'emploi.

Mme Valérie KOUASSI, assistante sociale, direction régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale des Pays de la Loire.

M. Didier NÉAU, secrétaire général, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire.

Mme Danièle BOCQUET, conseillère technique du service social auprès du recteur, rectorat de l'académie de Nantes.

M. Pascal CARTIER, chef du pôle ministériel d'action sociale de Rennes, ministère de la Défense

Mme Catherine COLLAU, responsable ressources humaines et formation, direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire.

### **Suppléants**

Mme Sophie MIGEON, chef des ressources humaines, des moyens et de la logistique de la préfecture de la Vendée.

M. Vincent MUNCH, assistant de délégation départemental de l'action sociale du ministère de l'Economie et des finances en Loire-Atlantique.

M. Franck CHAUSSADE, adjoint au chef du département ressources humaines et action sociale de la plateforme interrégionale de Rennes, ministère de la Justice.

Mme Anne-Brigitte RIGOLLET, responsable de l'unité ressources humaines, direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire.

M. Jérôme PETITGUYOT, secrétaire général de la direction interrégionale de la mer Nord Atlantique Manche Ouest.

Mme Séverine DOUINCE, secrétaire générale de la direction départementale de la cohésion sociale de Maine et Loire.

Mme Sylvie MAUDELONDE, gestionnaire des ressources humaines, chargée de l'action sociale, direction régionale des entreprises, de la consommation, de la concurrence, du travail et de l'emploi.

Mme Martine BARON, gestionnaire financière, chargée de l'action sociale, direction régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale des Pays de la Loire.

Mme Séverine PRAMIL, pôle ressources humaines, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire.

Mme Martine GUENEGO, responsable du service académique d'action sociale, rectorat de l'académie de Nantes.

Mme Virginie MICHEL, conseillère technique en service social, pôle ministériel d'action sociale de Rennes, ministère de la Défense.

- Représentants du personnel, membres des organisations syndicales représentées au comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État :

- 13 titulaires
- 13 suppléants

## Titulaires

- . M. Patrick VOSSELER,  
Force ouvrière (FO).
- . M. Benoît RENAULT,  
Force ouvrière (FO).
- . M. Mathieu FRACHON,  
Fédération syndicale unitaire (FSU).
- Mme Brigitte FICHET,  
Fédération syndicale unitaire (FSU).
- . M. Jean-Paul LANNOY,  
Union nationale des syndicats autonomes  
(UNSA).
- . M. Alain SANTO,  
Union nationale des syndicats autonomes  
(UNSA).
- . Mme Sylvie RICHARD,  
Confédération française démocratique  
du travail (CFDT).
- . Mme Séverine HEIDSIECK,  
Confédération française démocratique  
du travail (CFDT).
- . Mme Marianne GAUTIER,  
Confédération générale du travail  
(CGT).
- . M. Christophe ANDRÉ,  
Confédération générale du travail  
(CGT).
- . Mme Christine BOURRASSÉ,  
Union syndicale Solidaires régionale  
des Pays de la Loire.
- . Mme Géraldine HENNIÈNE,  
Union syndicale Solidaires régionale  
des Pays de la Loire.
- Mme Stéphanie HAGEAUX,  
Confédération générale de l'encadrement  
/ Confédération générale des cadres  
(CFE-CGC).

## Suppléants

- . Mme Lucie VIVION,  
Force ouvrière (FO).
- . M. Fabien CHEDEVILLE,  
Force ouvrière (FO).
- . Mme Sylvie MAGNE,  
Fédération syndicale unitaire (FSU).
- . M. André ROBERT,  
Fédération syndicale unitaire (FSU).
- . M. Bertrand TOURILLON,  
Union nationale des syndicats autonomes  
(UNSA).
- . Mme Joëlle GILET,  
Union nationale des syndicats autonomes  
(UNSA).
- . Mme Marielle SAINT LO,  
Confédération française démocratique  
du travail (CFDT).
- . M. Jean-Luc HADJEDJ,  
Confédération française démocratique  
du travail (CFDT).
- . Christian DAVIAUD,  
Confédération générale du travail  
(CGT).
- . Anne-Nathalie HERBRETEAU,  
Confédération générale du travail  
(CGT).
- . M. Daniel ULREICH,  
Union syndicale Solidaires régionale  
des Pays de la Loire.
- . Mme Claudine JEGOUREL,  
Union syndicale Solidaires régionale  
des Pays de la Loire.
- . M. Jérôme HANARTE,  
Confédération générale de l'encadrement  
/ Confédération générale des cadres  
(CFE-CGC).

**ARTICLE 2** : l'arrêté préfectoral n° 2017/SGAR/10 est abrogé.

**ARTICLE 3** : Le secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à chacun des membres de la section régionale et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région, ainsi qu'au recueil des actes administratifs de chaque préfecture de département de la région.

Fait à Nantes, le

08 SEP. 2017

Pour la préfète de la région des Pays de la Loire et par délégation,  
le secrétaire général pour les affaires régionales



Jean-Christophe BOURSIN